



*Pour les salaires,
les droits et la liberté !*



DU 7 AU 10 NOVEMBRE 2023
XIXÈME CONGRÈS

Pour l'augmentation générale des salaires et l'abrogation de la réforme des retraites

Le Conseil Fédéral réuni les 20, 21 et 22 juin 2023, se félicite de l'ampleur des grèves, des mobilisations et manifestations qui ont eu lieu, dans l'unité syndicale, contre la réforme des retraites au cours de ces six derniers mois.

Le gouvernement, sourd à cette opposition historique, a utilisé tous les moyens anti-démocratiques de la Vème République pour imposer cette contre-réforme. Il poursuit la répression, la remise en cause des libertés démocratiques et l'embrigadement de la jeunesse (NON AU SNU).

Condamnés à 2 ans de travail supplémentaire, les salariés de notre secteur Social, médico-social, de l'insertion et de l'aide à domicile, subissent toujours davantage la misère salariale et voient les attaques contre leurs conventions collectives s'amplifier.

Aujourd'hui, sont en dessous du SMIC : 12 grilles de classification dans la CCNT66 - 12 coefficients dans les Accords CHRS - plus de 40 % de salariés dans la CCNT 51 - 5 indices dans Familles Rurales - les échelons 1 et 2, du degré 1 en filière « employé et support » dans l'Aide à Domicile - pesée de 292 à 337 pour ALISFA.

Le blocage des salaires, voulu par l'Etat et les employeurs, cumulé à l'inflation, aboutit à une **perte de pouvoir d'achat ces 20 dernières années** de : **27,29 %** (CCNT51), **26,44 %** (CCNT65), **24,37 %** (CCNT66 et CHRS), **24,14 %** (ML PAIO), **22,22 %** (BAD), **21,08 %** (ALISFA), **18,18 %** (Familles Rurales). Et sur les 10 dernières années de **6,82 %** (ACI) et **2,41 %** (Régies de Quartier).

Pour 2023, aucune augmentation de salaire n'est à l'ordre du jour dans nos conventions collectives.

Pourtant les milliards sont là ! Ce gouvernement fait le choix de donner **430 milliards pour la guerre**, aux

marchands d'armes, de poursuivre l'**austérité budgétaire** pour payer « la dette », mais **RIEN POUR LES SALARIÉS QUI S'OCCUPENT DES PLUS FRAGILES !** Et pendant ce temps, **les actionnaires s'enrichissent toujours plus.**

Dans ce contexte de paupérisation, nous refusons et combattons la destruction de nos Conventions Collectives, de nos diplômes et de nos métiers. Nous refusons une Convention Collective Unique qu'employeurs du secteur et gouvernement veulent nous imposer, synonyme de baisses de salaires conséquentes sur toute une carrière, véritable arnaque salariale.

Le Conseil fédéral appelle tous les militants et les salariés, dans l'unité la plus large, avec nos syndicats à organiser des Assemblées générales.

Pour obtenir satisfaction sur toutes nos revendications, construisons le rapport de force qui passera nécessairement par la généralisation de la grève. Partout, votons des motions et décidons de porter nos justes revendications :

- **Pour les 183 € pour tous sans contrepartie,**
- **Pour l'ouverture de négociations nationales en vue de l'augmentation immédiate des salaires au minimum à hauteur de l'inflation,**
- **Pour des grilles de classifications, des coefficients et des indices qui démarrent au minimum à SMIC + 20 %,**
- **Pour le retrait du projet employeur de classification de la future CCUE du secteur sanitaire, social et médico-social,**
- **Pour le maintien et l'amélioration des Conventions Collectives,**
- **Pour l'abrogation de la réforme des retraites.**

Renforçons, sans attendre, notre syndicat libre et indépendant : « pour les salaires, les droits et la liberté ! »

Votée à l'unanimité